



**PRÉFET  
DES YVELINES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SDREA Île-de-France  
APPEL A CANDIDATURES**

Date de publication : **26/03/2021**

Date du retrait de publication : **27/04/2021**

Le Préfet de la région Île-de-France a été saisi d'une demande d'autorisation d'exploiter, dans le cadre de la procédure prévue à L331-2 du Code rural et de la pêche maritime.

Le demandeur est : **FERME ECOLE GRAINES D'AVENIR / M. TUCHBANT David**

Les surfaces concernées sont mentionnées ci-dessous :

Commune	Parcelle cadastrale	Surface	Propriétaire
MAGNY LES HAMEAUX	Z69	4,5906	CASQY
	Z51	0,6908	
	Z47	0,0042	
TOTAL		5,2856	

La demande d'autorisation d'exploiter a été enregistrée et complète le **19/03/2021**

Les personnes intéressées sont invitées à déposer une candidature concurrente à cette demande auprès de la Direction départementale des territoires des Yvelines, au plus tard le **27/04/2021**. Celle-ci sera examinée dans les conditions prévues par la réglementation.

Passé cette date, les demandes déposées ne seront plus prises en considération.

CONTACT D.D.T. :

Direction départementale des Territoires des Yvelines  
Service Economie agricole  
Mme Catherine BROUSSE-PREVOST  
35 rue de Noailles, BP 1115  
78011 Versailles Cedex  
Tél : 01 30 84 33 76  
courriel : [ddt-sea-structures@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ddt-sea-structures@developpement-durable.gouv.fr)